



Messe solennelle à Rouen



Messe solennelle de Gaudete à Limoges



Bénédictio de la Maison Saint-François-de-Sales, à Marly-le-Roi, en la fête de l'Épiphanie.

Dès les premiers jours de la rentrée de septembre, notre nouveau Provincial s'est lancé dans une grande tournée des apostolats français, entrecoupée par la célébration des premières messes de nos nouveaux prêtres français. L'occasion de découvrir le travail de nos chanoines de France, de les soutenir dans leurs efforts et de les conseiller dans leurs projets au service des âmes qui leur sont confiées.

Les visites furent nombreuses, entre Lille (septembre), Le Port-Marly (septembre et fête du Christ Roi), Montpellier (Toussaint), Rennes, Grenoble, Nice et Toulouse (novembre), Auros et Limoges (décembre). Mgr Schmitz a pu rencontrer fidèles, familles et amis de notre Institut, ainsi que plusieurs évêques français.

Ce premier trimestre de découverte de la France ne s'arrête pas là ! Il annonce de futurs voyages et rencontres, nécessaires pour faire connaître la grande famille de l'Institut et sa spiritualité aux catholiques français, vingt-cinq ans après notre fondation, et servir modestement les nombreuses âmes qui ont soif du bon Dieu ou qui sont encore loin de Lui !



Messe et prédication dans la chapelle de notre école Notre-Dame-de-Fatima, à La Chapelle-d'Armentières



Confirmation en la chapelle Sainte-Eugénie de Nîmes, par Mgr Wattebled, Evêque de Nîmes.



Nos scouts de Vichy rencontrent Mgr Percerou, Evêque de Moulins.



Saint Nicolas visite les enfants du Cours Notre-Dame à Montpellier



Prédication de Gaudete à l'église des Pénitents rouges de Nice



Communions à Lille



Attention, peinture fraîche dans notre maison de Toulouse !

Pensée de saint François de Sales



« Considérez, je vous prie, ce petit nouveau né dans la crèche de Bethléem, écoutez ce qu'il vous dit, regardez l'exemple qu'il vous donne. »

A noter dans vos agendas !

Le prochain pèlerinage à Lourdes aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 avril 2016,

sous la présidence de S. E. R. le Cardinal Burke, Patronus de l'Ordre souverain de Malte.



Chaque année, pour répondre aux vœux du Saint-Père, une veillée de prière pour la vie est organisée dans de nombreuses églises du monde. Notre Institut se joint particulièrement à ce beau mouvement spirituel qui rappelle que Dieu est l'Auteur de la vie et que nul n'a le droit de s'en déclarer le maître ici-bas.

Dans plusieurs apostolats, un office et un temps d'adoration étaient proposés aux fidèles, pour placer cette intention fondamentale au cœur du trésor de la liturgie de l'Église. Ce

fut le cas notamment en l'église Saint-Louis du Port-Marly (ci-dessus), où la jeunesse a été particulièrement présente.

Voici un extrait de la prière composée en 2010 par le Pape Benoît XVI :

« Réveillez en nous le respect pour toute vie humaine naissante, rendez-nous capables d'apercevoir dans le fruit du sein maternel l'oeuvre admirable du Créateur, disposez nos coeurs à l'accueil généreux de chaque enfant qui se présente à la vie. »

L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS LE SUD-OUEST



À l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, patronne principale de l'Institut, les chanoines du sud-ouest étaient invités à se retrouver dans notre maison Saint-Louis de Labarde, dans le diocèse de Montauban, récemment érigée canoniquement et désormais centre de l'administration provinciale en France. Après un salut du Saint-Sacrement et le renouvellement de la consécration de l'Institut à l'Immaculée, nous nous sommes retrouvés autour de Mgr Schmitz pour un temps de retrouvailles festives et de découverte de cette nouvelle maison de l'Institut.

Nos Constitutions encouragent ces rencontres fraternelles et festives qui mettent en valeur cet esprit de famille qui règne dans notre Institut. Les fêtes patronales sont une occasion privilégiée de se retrouver autour du charisme propre de l'Institut et d'y associer nos fidèles à travers la liturgie solennelle et les grâces particulières qui sont attachées aux indulgences accordées par le Saint-Siège à notre communauté à l'occasion de ces solennités.

Comment ne pas parler cette année de la Miséricorde divine ? Laissons le Docteur de l'Amour, S. François de Sales, nous en dire deux mots. Analysant l'Amour de Dieu qui est au centre de toute sa réflexion théologique, il ne peut manquer de rencontrer la notion de miséricorde qu'il lie d'ailleurs fortement à celle de justice, ne voulant jamais sacrifier l'une à l'autre :

« Cette bonté infinie de notre Dieu a deux mains par lesquelles Il fait toutes choses : l'une est sa Miséricorde, l'autre sa justice. Tout ce que font sa miséricorde et sa justice procède de sa bonté, car Il est souverainement bon quand Il use de sa justice comme quand Il fait miséricorde. »

Sa miséricorde est telle qu'elle se rencontre même dans les effets de la justice qui deviennent pour nous profitables :

« Mais d'autant que les effets de sa justice nous sont après et pleins d'amertume, Il les adoucit toujours par le mélange de ceux de sa miséricorde (...). Ainsi la mort, les afflictions, les sueurs, les travaux dont notre vie abonde, qui, par la juste ordonnance de Dieu, sont les peines du péché, sont aussi, par sa douce miséricorde, des échelons pour monter au ciel, des moyens pour profiter en la grâce et des mérites pour obtenir la gloire. »

La miséricorde divine va même jusqu'à détruire le péché, où l'on voit qu'elle n'est en rien faiblesse mais effet de la puissance de Dieu :

« Il n'est pas raisonnable que le péché ait autant de force contre la charité, comme la charité en a contre le péché ; car le péché procède de notre faiblesse, et la charité de la puissance divine. Si le péché abonde en malice pour ruiner, la grâce surabonde pour réparer (Rom., V, 20) ; et la miséricorde de Dieu, par laquelle Il efface le péché, s'exalte toujours, et se rend

glorieusement triomphante contre la rigueur du jugement (Jac., II, 13) par lequel Dieu avait oublié les bonnes œuvres qui précédaient le péché. »

Face à cette puissante et douce miséricorde quelle sera notre attitude ? S. François de Sales dans un de ses sermons nous donne ce conseil :

« Non certes, nos misères et nos faiblesses, pour grandes qu'elles soient et aient été, ne nous doivent pas décourager, mais nous doivent faire abaisser et nous jeter entre les bras de la miséricorde divine, laquelle sera d'autant plus glorifiée en nous que nos misères seront plus grandes, si nous venons à nous en relever ; ce que nous devons espérer de faire moyennant sa sainte grâce. »

Il reprendra largement cette doctrine lors d'un entretien avec les sœurs de la Visitation :

« Plus nous sommes misérables, plus nous devons nous confier en la bonté et miséricorde de Dieu ; car entre la miséricorde et la misère il y a une correspondance si grande, que l'une ne peut s'exercer sans l'autre. (...) car, à qui faire miséricorde sinon aux misérables ? (...) J'ai l'habitude de dire que le trône de la miséricorde de Dieu c'est notre misère : il faut donc, d'autant que notre misère sera plus grande, avoir une plus grande confiance, car la confiance est la vie de l'âme : ôtez-lui la confiance, vous lui donnez la mort. »

Que S. François de Sales nous aide à accueillir la Miséricorde et la répandre autour de nous à son exemple.

Chanoine Tancrede Guillard



L'INSTITUT AU-DELÀ DES FRONTIÈRES ...

Le 7 octobre dernier, un terrible incendie a ravagé notre église de Chicago. 150 pompiers se sont mobilisés toute la nuit pour tenter d'éteindre le sinistre. Le chanoine Talarico, provincial des États-Unis et responsable de cet apostolat, et les autres chanoines, séminaristes et oblats présents, se sont joints aux soldats du feu pour sauver ce vaste bâtiment, qui était en restauration depuis plusieurs années. Les dégâts sont considérables et des locaux provisoires ont été aménagés,

grâce à la générosité de tous, dans l'ancien gymnase de la première église presbytérienne de Chicago. Soutenons bien par la prière et par notre offrande nos confrères dans l'épreuve, en espérant que 2016 verra reflourir ce sanctuaire américain !



Retraite Salésienne

Chez nos sœurs Adoratrices, au Noirmont (Suisse), du 26 au 29 avril 2016.

Arrivée lundi 25 avril au soir, départ samedi 30 au matin. Possibilité de garde des enfants de 5 à 11 ans par les sœurs. *Prédicateurs* : Chanoines S. Goupil et Le Brethon - *Participation* : 195 €. N.B. : À partir de 17 ans. Nul ne doit être empêché de participer à la retraite pour des raisons financières. *Contactez-nous en cas de besoin* : retraites@icrsp.org

LA PROVINCE DE FRANCE DE L'INSTITUT



INSTITUT DU CHRIST ROI SOUVERAIN PRÊTRE
Labarde - 82150 Roquecor - France
IBAN : FR76 1120 6201 3500 2612 2573 510



CHRISTUS REGNAT

Lettre à nos Amis et Bienfaiteurs de la Province de France

INSTITUT DU CHRIST ROI SOUVERAIN PRÊTRE

Sainte année 2016 !

Éditorial

Chers amis de l'Institut,

J'ai la joie de m'adresser à vous pour la deuxième fois, depuis que Monseigneur Wach, notre Prieur général, m'a nommé provincial de France. Durant ces premiers mois, j'ai beaucoup voyagé dans ce beau pays, afin de mieux connaître nos apostolats, nos amis, et la situation de nos chanoines. Mes périples m'ont conduit jusqu'à Montauban, Port-Marly, Saint-Brieuc, Coutances, Rennes, Nice, Montpellier, Grenoble, Agen, Toulouse, Béziers, Lille, Limoges, Baladou et Auros. Bien qu'il me reste encore quelques apostolats à visiter dans les prochains mois, j'ai déjà pu constater durant ce premier trimestre, que les échos du travail sacerdotal de nos chanoines sont tous très positifs et montrent votre confiance envers mes confrères.



Ce fut une consolation et une source de satisfaction spirituelle de rencontrer beaucoup d'entre vous durant ces voyages, puisque j'ai pu noter partout où je suis passé, l'existence de la grande famille salésienne de notre institut.

Cependant, je ne vous cache pas que mes visites dans nos différents apostolats ont hélas confirmé les graves soucis matériels que j'évoquais avec vous dans ma dernière lettre.

Presque partout, les situations personnelles de nos chanoines sont assez précaires, notamment quand ils ne reçoivent même pas le modeste traitement des diocèses ; ils doivent alors vivre du minimum que la Province arrive avec difficulté à leur donner et de quelques honoraires de messe. Sans la charité des fidèles qui portent souvent de la nourriture ou des repas, la vie de vos prêtres serait plus que frugale.

Grâce à Dieu, dans beaucoup d'apostolats, l'institut a reçu des propriétés suffisamment grandes pour permettre la vie en communauté propre aux chanoines et une vie de chapellenie (dîners, conférences, activités scouts, etc.). Mais derrière un extérieur agréable se cachent de lourdes charges pour maintenir la maison en état, pour payer les taxes et pour assurer au moins un minimum de chauffage en hiver. Nos écoles, qui garantissent l'éducation catholique d'un bon nombre de vos enfants, ne refusent en aucun cas les plus démunis. Mais cela a pour conséquence de créer un déficit annuel, lequel pèse par après sur nos apostolats et sur nos chanoines qui doivent chercher à combler les trous.

Par conséquent, comme je vous le disais déjà dans ma première lettre, la Province de France doit assumer des frais à hauteur de 12.400 € chaque mois pour soutenir vos prêtres et pour couvrir les taxes. Votre réponse à mon appel au secours a été prompte et généreuse. Elle nous a permis d'aider les chanoines et d'achever l'année 2015. Dorénavant, pour solliciter votre générosité et pour vous montrer avec transparence l'urgence des besoins, je me permettrai de publier dans chaque lettre provinciale un bilan intermédiaire des comptes de la Province, avec les dons reçus et le déficit à couvrir jusqu'à la fin de l'année.

Vos chanoines ont besoin de votre aide ! Ils vous aident à sauver vos âmes, n'oubliez pas leurs nécessités matérielles ! Grâce à vous, je sais que nous pourrions remédier à cette situation !

Les événements des derniers mois (en France et dans d'autres pays) montrent que le monde d'aujourd'hui a besoin de prêtres, qui donnent une orientation de foi claire et courageuse. Sans prêtres, qui peuvent dédier leur temps entièrement à Dieu et aux âmes, notre civilisation se meurt et les forces du mal vont se répandre. Travaillons donc ensemble pour donner à vos prêtres et à vos futurs prêtres le nécessaire pour accomplir leur charge spirituelle sans subir de pénibles soucis économiques. **Merci de votre générosité et de vos prières pour nos chanoines !**

Que l'Enfant de la Crèche, Prince de la paix, bénisse chacun de vous et chacune de vos familles. Que sa divine Mère, Reine du ciel, nous garde à jamais sous son manteau virginal. Sainte année du Seigneur 2016 !

R. Michael Schmitz

Mgr R. Michael Schmitz
Vicaire général dans l'Institut, Provincial de France